BASE



Certification 2016

Monsieur Directeur du BASE BP 1442 - N'Djamena

Objet : Audit des comptes du BASE pour l'exercice 2016

Monsieur le Directeur,

Conformément au mandat que vous nous avez confié en date du 8 mai 2017, nous avons audité les comptes du Bureau d'Appui Santé et Environnement pour l'exercice 2016.

Ces comptes relevent de la responsabilité de l'équipe de Direction du BASE. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces comptes sur la base de notre vérification.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit généralement admises. Ces règles réquièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner les éléments justifiant les opérations contenues dans les états financiers. Il consiste egalement à apprécier les principes comptables, les estimations significatives retenues ainsi que la présentation des états pris dans leur ensemble. Nos travaux d'audit constituent un fondement de notre opinion.

Sur la base de nos travaux sur les états financiers du 01/01/2016 au 31/12/2016, nous confirmons que nous n'avons rien décelé nous permettant de croire que :

- Lorganisation du système de contrôle interne n'est pas adéquate ou efficace;
- Li conduite des opérations n'est pas économique;
- l'affectation des ressources financières n'est pas efficace.

Aussi, nous certifions que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière pour la periode du 01/01/2016 au 31/12/2016 dans le cadre de ses activités et suivant les principes comptables adoptés.

Pour le Cabinet l'Excellence

Abdelliamid Mahamat Senoussi

Espert Comptable Agree parte CEMAC sous le Nº377

1 (par l'Ordre Nautonal des Professionnels de la Comptabilité du Tchad sous le N°001

Abdelbamid Mahamat Sensus Expert-Compyable Agréé CEMAC Nº377

Agréé par l'Ordre National des Professionnels de la Comprabilisé du Tchad (ONPCT) Nº001